



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### emploi

Question écrite n° 59313

#### Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme demande à Mme la secrétaire d'État aux personnes âgées de bien vouloir le tenir informé des actions de sensibilisation qu'elle envisage de mener auprès des jeunes, comme elle l'a annoncé récemment, afin de les encourager à s'orienter vers les métiers du secteur gérontologique. Ce projet lui semble, pour sa part, très important, compte tenu des besoins de plus en plus nombreux de la population vieillissante et sachant également à quel point cette aide spécifique et fraternelle auprès de nos aînés les plus vulnérables peut devenir une source d'espérance pour de nombreux jeunes qui cherchent un sens à leur vie.

#### Texte de la réponse

Une campagne nationale d'information et de valorisation des métiers liés au grand âge a été initiée le 7 mars 2005 par le secrétariat d'État aux personnes âgées. Cette campagne, qui se décline sur trois ans, a un double objectif : renforcer l'attractivité de ces métiers auprès des jeunes et des personnes en cours de réorientation professionnelle et contribuer à faire évoluer le regard porté sur les personnes âgées. Déclinée en brochures, affiches et fiches métiers, cette campagne de valorisation des métiers du grand âge est relayée par les structures d'orientation (centres d'information et d'orientation, relais d'information jeunesse, Onisep) et également l'ANPE. Un guide J sur les « métiers du grand âge » a été publié par ailleurs. Lors de la première « Semaine des métiers du grand âge », rendez-vous annuel organisé du 9 au 16 mai dernier pour mettre en lumière les informations sur ces métiers, des opérations spéciales ont été organisées, en particulier au niveau régional. Le 11 mai, des établissements accueillant des personnes âgées ont ouvert leurs portes aux élèves en formation médico-sociale, mais également au grand public (familles et jeunes), qui souhaitent s'informer sur les métiers du grand âge. Organisée en partenariat avec la Fédération hospitalière de France (FHF), cette opération a permis aux professionnels de témoigner de leur quotidien auprès de nos aînés et de la spécificité de leurs métiers. Des professionnels ont également pris la parole pour parler de leurs métiers, à la radio sur NRJ et dans le quotidien Métro. En outre, un bus d'information a sillonné, du 9 au 21 mai 2005, l'Ile-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, régions où la demande en personnel qualifié est très importante, afin de rencontrer et d'informer le grand public sur les métiers s'exerçant auprès des personnes âgées. Le bus s'est arrêté devant des lycées, des centres d'information et d'orientation (CIO), des agences ANPE, afin de toucher en priorité les jeunes et les personnes en reconversion professionnelle. À son bord, une conseillère d'orientation informait le public qui avait, en outre, accès à des brochures, des fiches métiers ainsi qu'à la rubrique spécifique aux « Métiers du grand âge » du site internet [www.personnes-agees.gouv.fr](http://www.personnes-agees.gouv.fr). Devant l'intérêt rencontré lors de cette première initiative, le bus est appelé à parcourir d'autres régions dans les deux ans à venir.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Nesme](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59313

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** personnes âgées

**Ministère attributaire :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 8 mars 2005, page 2350

**Réponse publiée le :** 23 août 2005, page 8058